

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 Février 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le Dimanche 27 février 2022 à 9h 30 à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 22 février 2022 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Nathalie Ollier, Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Franck MOUILHADE, Jean Marc NAUTON, Patrick PIGEON. Stéphane CHABRIER

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Jean Marc Noton est secrétaire de séance.

1. Renouvellement de l'éclairage public sur le bourg, Beyssac et Cereix avec le concours du Syndicat Départemental et le programme LEADER. Des points lumineux sont à changer au plus vite. Le conseil municipal approuve la réalisation de ces travaux et fixe la participation de la commune au financement des dépenses à la somme de 10340,18 euros.
2. Instauration de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) due par les opérateurs de communications électroniques et confiée au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire la collecte, la gestion, et le contrôle de cette redevance. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
3. Renouvellement de la convention d'adhésion aux missions Assistance Progiciels et Mission Dématérialisation des Procédures avec le Centre de Gestion de la FPT43 AU 1 Mars 2022. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
4. Demande de subvention exceptionnelle au titre des amendes de Polices à déposer avant le 1 Juin 2022. Le conseil municipal propose la création d'un parc de stationnement près du stade de foot. Des devis seront demandés.
5. Suite à la demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale de Musique pour l'organisation d'un festival de musique les 11 et 12 juin 2022 pour marquer le 70^{ème} anniversaire, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1500 euros.
6. Demande d'autorisation de mandatement des factures d'investissement reçues avant le vote du budget primitif 2022. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

7. Prévisions des travaux d'investissement 2022 : toiture de l' école, (charpente) Après étude de plusieurs devis réactualisés le conseil municipal décide de confier les travaux à l' entreprise Courtinat .

Questions diverses :

8. Questions diverses :

Le recensement s'est terminé le 18 février 2022, une légère baisse du nombre d'habitants est constatée.

Suite à l'arrêté du Ministère de l'économie, des Finances et de la relance du 1er Février 2022, définissant la première liste des zones à couvrir par les opérateurs de radio communications mobiles , notre territoire sera doté d'un pylône de téléphonie mobile 4 opérateurs C'est l'opérateur Orange qui sera en charge de construction de ce site pour le compte des 3 autres. Le conseil municipal doit rencontrer un technicien afin d'obtenir de plus amples renseignements.

Réfection du terrain de foot suite aux dégâts des rats taupiers. Le conseil municipal attend la réponse de prise en charge (SIVOM, Département....)

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H30

Le Maire

Dominique THOLLET